

Annexes

<i>Scénario</i>	Pour payer ses personnels dans une société d'intérim, le responsable de la paie édite la liste des heures effectuées par personne à partir des éléments contenus dans le système d'information. Lors de cette édition, Xavier Martin apparaît deux fois.
<i>Hypothèse</i>	Vous supposez qu'il y a un doublon dans la base de données.
<i>Nouvelle donnée</i>	Les dates de naissance de ces occurrences sont différentes.
<i>Échelle de Likert</i>	<p>Quel est l'effet de cette nouvelle donnée sur l'hypothèse ?</p> <p><input type="checkbox"/> rend l'hypothèse beaucoup plus probable</p> <p><input type="checkbox"/> rend l'hypothèse plus probable</p> <p><input type="checkbox"/> n'a aucun effet sur l'hypothèse</p> <p><input type="checkbox"/> rend l'hypothèse moins probable</p> <p><input type="checkbox"/> rend l'hypothèse beaucoup moins probable</p>

Tableau 1 • Exemple de TCS appliqué au domaine des systèmes d'information (compétence ciblée : identifier un problème d'accès concurrent)

Commentaires sur le TCS présenté sur le Tableau 1 : a priori, ce test peut laisser penser à un doublon dans la base de données. Une date de naissance différente conduit naturellement à deux hypothèses (d'ailleurs non exclusives) : une simple homonymie ou une erreur sur une ou plusieurs dates de naissance. Ce dernier cas n'exclut pas le doublon, mais ne le valide pas totalement non plus : il n'est pas impossible, même si c'est très peu probable, d'avoir affaire à deux personnes de même nom et de dates de naissance identiques. Enfin, on peut aussi penser à une erreur de saisie des noms. Il est assez facile de tirer des cas dérivés de ce premier test.

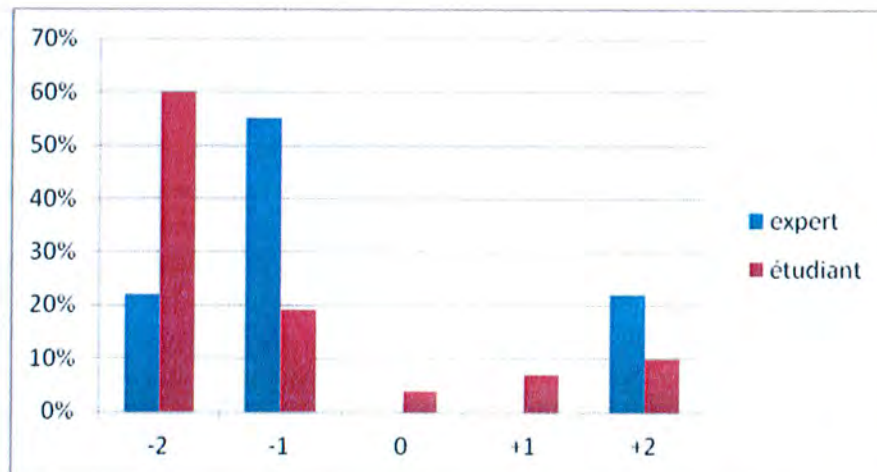


Figure 1 : Répartition des réponses des experts et des étudiants sur le TCS présenté dans le Tableau 1. L'abscisse représente l'éventualité choisie : -2 correspond à « rend l'hypothèse beaucoup moins probable », -1 « moins probable », 0 « n'a aucun effet sur l'hypothèse », etc. Réponses obtenues auprès d'un panel de 10 experts et 110 étudiants.

Commentaire sur la figure 1 : nous avons constaté que, sur certaines questions, les experts étaient moins catégoriques que les étudiants. Il en va ainsi de notre question présentée sur le Tableau 1. Par rapport à l'effet de la nouvelle donnée sur l'hypothèse formulée, 20% des experts la jugent « beaucoup moins probable » tandis que 60% des experts préfèrent un avis plus nuancé en répondant seulement « moins probable ». Les étudiants, eux, choisissent, pour 60% d'entre eux, la formulation « beaucoup moins probable » et 19% l'hypothèse « moins probable ». On assiste là à une inversion presque parfaite des réponses entre enseignants et étudiants. Si les deux réponses vont dans le même sens (l'hypothèse paraît confirmée par la

nouvelle donnée), leur gradation n'est pas envisagée de la même manière par les experts d'une part et les étudiants d'autre part. Cette tendance des étudiants à choisir des éventualités plus fortes que les experts s'est retrouvée confirmée sur les autres questions. Échaudés par des cas pratiques souvent difficiles à dénouer, les experts ont certainement plus tendance à une certaine réserve que des étudiants habitués, de par leur formation passée (une très large majorité de nos élèves sont issus de classes préparatoires scientifiques), à des problèmes « parfaitement posés » et à répondre à des problèmes.

<i>Scénario</i>	Pierre et Paul ont écrit chacun la moitié d'un programme en C dans deux fichiers x.c et y.c. Une fois compilé correctement et les liens édités sans problème, le programme plante.
<i>Hypothèse</i>	Vous supposez que Pierre a tort car il est habituellement moins fort en programmation.
<i>Nouvelle donnée</i>	Paul a vérifié le fonctionnement de toutes ses fonctions.

Tableau 2 • Exemple de TCS appliqué au domaine de la programmation (compétence ciblée : identifier le point de faiblesse d'un processus de programmation) – l'échelle de Likert est omise pour des raisons de place.

Commentaire sur le TCS présenté sur le Tableau 2 : l'exemple propose une démarche de type diagnostic. Il s'agit de comprendre les causes du non-fonctionnement d'un programme. Il y a deux grandes hypothèses restantes ici : soit c'est Paul qui n'a pas réalisé de tests unitaires suffisants sur les fonctions qu'il a écrites, soit c'est l'intégration qui a posé problème.

<i>Scénario</i>	Vous venez d'être nommé Correspondant Informatique et Liberté dans votre entreprise. Parmi les adresses e-mail figurant dans les fichiers de prospection publicitaire de l'entreprise, vous soupçonnez que certaines ont été collectées sans l'accord préalable des personnes à recevoir des messages commerciaux. Mais les fichiers ne contiennent aucune information sur le fait que les personnes ont - ou non - donné leur consentement.
<i>Hypothèse</i>	Vous supposez qu'il est nécessaire de supprimer l'intégralité des fichiers d'adresses e-mail.
<i>Nouvelle donnée</i>	Vous apprenez que ces adresses e-mail appartiennent majoritairement à des personnes morales. Le reste des adresses e-mail appartiennent à d'anciens clients de l'entreprise.

Tableau 3 • Exemple de TCS appliqué au domaine du droit dans la société de l'information (compétence ciblée : analyser une situation sensible vis-à-vis du droit du traitement de l'information et du commerce électronique) – l'échelle de Likert est omise pour des raisons de place.

Commentaire sur le TCS présenté sur le Tableau 3 : le TCS présenté ici illustre qu'en situation professionnelle, il arrive souvent que nous ne possédions pas l'intégralité des informations nécessaires à la prise d'une décision parfaitement déterministe dans le domaine juridique. Il importe donc de raisonner sur les éléments à notre disposition, en étant le plus proche possible de l'esprit du législateur. Ici, la nouvelle donnée nous apprend que, potentiellement, 100% du fichier de prospection publicitaire est légal (le droit français accorde l'autorisation de prospecter par courriel - sans accord préalable - des personnes morales et d'anciens clients n'ayant pas manifesté leur refus par une demande de désinscription). Les réponses des experts se répartissent dès lors entre « rend l'hypothèse moins probable » et « beaucoup moins probable », en fonction de la sensibilité de chacun (sachant qu'il manque une information pour conclure définitivement : est-ce que certaines personnes dans le fichier avaient manifesté leur volonté de ne plus recevoir de courriels ?).